



## Conditions générales d'inscription à l'école supérieure d'hygiénistes dentaires

Les demandes doivent obligatoirement être adressées par écrit à la Direction de l'École sous la forme exclusive du **"Dossier de candidature de l'école supérieure d'hygiénistes dentaires de Genève"** et ce **dans les délais indiqués**.

Un exemplaire est à demander au secrétariat de l'école :

au **022 388 35 00** ou à **echid@etat.ge.ch**

**Peuvent s'inscrire à l'examen d'aptitudes de l'école supérieure d'hygiénistes dentaires, les candidat-e-s qui remplissent les conditions suivantes :**

1. Avoir 18 ans révolus au cours de l'année civile de leur admission.
2. Etre en possession d'un titre du secondaire II, de type :
  - 2.1. Certificat fédéral de capacité.
  - 2.2. Certificat de culture générale, option santé.
  - 2.3. Maturité professionnelle du domaine santé.
  - 2.4. Maturité gymnasiale.
  - 2.5. Tout autre certificat du secondaire II jugé équivalent par la Direction de l'École supérieure.
3. Etre domicilié-e, depuis au moins 2 ans, dans le canton de Genève ou dans un canton ayant signé l'accord sur les écoles supérieures (AES). Remplir les conditions de l'article 10, lettre h ou i, de la loi sur l'encouragement aux études, du 4 octobre 1989, ou celles prévues dans l'accord sur les écoles supérieures (AES).
4. Pour les non-francophones, avoir obtenu un certificat de français niveau B2 du portfolio européen des langues selon le Conseil de l'Europe.
5. Pour tous les candidat-e-s, y compris les titulaires d'un CFC d'assistant-e dentaire, attester d'un stage d'une ½ journée au minimum effectué récemment auprès d'une hygiéniste dentaire pratiquant en Suisse.

**Nombre de places disponibles : 20**

La détermination des candidat-e-s s'effectue par les résultats obtenus aux tests d'aptitudes organisés durant le concours d'admission.

**Finance d'inscription : CHF 200.-**

**Délai d'inscription : 18 mars 2022**

**Durée de la formation :**

La filière de formation hygiène dentaire comprend au minimum 5'400 heures de formation et dure, dans le cas d'une formation à plein-temps et sans interruption, 3 ans (début des cours : 22 août 2022).

Tous les étudiants, y compris les titulaires d'un CFC d'assistant-e dentaire, suivent la formation de 3 ans plein temps.

**Concours d'admission :**

Les tests d'aptitudes organisés par l'école permettent d'identifier :

- le potentiel d'acquisition du savoir
- les compétences, plus précisément les compétences sociales et personnelles
- les aptitudes manuelles (en vue du travail minutieux de l'hygiéniste dentaire)

Le concours se déroule en deux temps :

1. La présélection, organisée en des tests sur ordinateur, déterminera les 36 premiers/premières candidat-e-s.
2. La sélection des 20 futur-e-s étudiant-e-s comportera des tests manuels et un entretien avec la Direction de l'école et des membres de la commission d'admission.

Les candidats convoqués à la 2<sup>ème</sup> partie devront se soumettre à un examen médical, selon les exigences du CFPSa, et fournir un extrait du casier judiciaire.

Chaque personne peut se présenter trois fois au concours d'admission. La finance d'inscription n'est pas remboursable.

**Financement :**

Gratuité des études pour les ressortissants genevois, les frontaliers, les étrangers domiciliés à Genève (permis C ou B) depuis au moins 2 ans, ainsi que pour les confédérés domiciliés, depuis 2 ans minimum, dans l'un des cantons ayant signé l'accord intercantonal sur les écoles supérieures (AES).

Pour l'octroi de bourse éventuelle, les candidats doivent s'adresser à leur canton de domicile.

**Autres dépenses à charge des élèves** (ces indications sont susceptibles de varier) :

|  | 1 <sup>ère</sup> année | 2 <sup>ème</sup> année | 3 <sup>ème</sup> année |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|
| Tenue clinique fournie par l'étudiant-e (reste la propriété de l'étudiant-e) | CHF 450.-              |                        |                        |
| Frais administratifs   | CHF 60.-               | CHF 60.-               | CHF 60.-               |
| Assurance collective complémentaire accidents professionnels                 | CHF 8.-                | CHF 8.-                | CHF 8.-                |

**Hébergement :**

Au vu de la situation du logement à Genève, l'école supérieure d'hygiénistes dentaires conseille aux candidat-e-s qui résident dans un canton éloigné de Genève de s'assurer d'un logement (contrat de location ferme) avant le début des cours. Estimation du coût de la location: de CHF 700.- à CHF 1'000.-. Voir sous :

<http://www.hesge.ch/geneve/logements-etudiant-e-s>

<http://cite-uni.unige.ch/fr/nos-hebergements/autres-solutions-a-geneve>